

## ÉCHOS DU TEMPS PASSÉ

### « PERFORMANCES SPECTACULAIRES ET VIOLENCES URBAINES À LA FIN DU 18<sup>e</sup> SIÈCLE EN FRANCE : L'EXEMPLE DES PREMIÈRES ASCENSIONS AÉROSTATIQUES »

Luc ROBÈNE,  
Dominique BOBIN, Stéphane HÉAS  
Maîtres de conférences.  
UFR APS, Université Rennes 2

*A la fin du 18<sup>e</sup> siècle, en France, la réalisation des premières ascensions en ballon suscite intérêt et inquiétude. L'expérience inédite du vol humain marque la conscience collective des participants par sa dimension symbolique et spectaculaire. Elle entraîne également des rassemblements extraordinaires au fil desquels émerge une gamme de comportements dont la violence, soulignée par ceux qui en sont les témoins, spectateurs et aéronautes, services de police et magistrats, semble être l'un des traits dominants : émeutes répétées à Bordeaux, sévèrement réprimées dans le sang, soulèvements populaires et incendies de ballons à Paris... Certes, de telles manifestations de violence ne sont pas rares au cœur des villes à la veille de la Révolution<sup>1</sup>. Il convient néanmoins de souligner l'intensité dramatique et le caractère récurrent des convulsions qui accompagnent plus précisément les débuts de la conquête de l'air, notamment en Aquitaine, pour tenter d'en éclairer les significations. Cette étude propose donc d'aborder quelques pistes de réflexion autour des conditions historiques et sociales qui inscrivent cette mise en scène collective du progrès et de la performance humaine au cœur des processus de construction de la violence urbaine à la fin de l'Ancien Régime.*

Arlette Farge a montré de quelle manière la rue constitue à la fin du 18<sup>e</sup> siècle un espace au sein duquel la violence émerge comme une forme d'expression populaire qui a ses règles et ses enjeux<sup>2</sup>. Or, l'une des caractéristiques communes à l'ensemble des ascensions aérostatiques est qu'elles se déroulent en plein air, pratiquement dans la rue, suscitant une mobilisation inédite du public. Une mobilisation qui par sa masse initiale contribue à faire prendre conscience de manière plus ou moins diffuse aux spectateurs assemblés du poids et de la force dont ils disposent en tant que groupe. Des centaines de milliers de personnes rassemblées à Paris pour les premières ascensions en 1783. Plus de quarante mille personnes rassemblées à Bordeaux à la même époque. Dans les deux cas, près d'un habitant sur deux s'est déplacé, ce qui est tout à fait remarquable et constitue une innovation étonnante en matière de foules urbaines<sup>3</sup>. Si ces regroupements massifs ne sont pas formellement proscrits, il ne fait aucun doute que les forces de police ne les aient grandement redoutés. Au 18<sup>e</sup> siècle, « *La foule est toujours considérée comme dangereuse et tout rassemblement, même ébauché, est une menace potentielle* »<sup>4</sup>. A cette ampleur inédite, vient en effet s'ajouter une instabilité comportementale dont les autorités ont appris instinctivement à se méfier<sup>5</sup>. Encore faut-il pouvoir devancer ces regroupements pour mieux les contrôler. Or, le succès même des ascensions dont personne au demeurant n'attendait la réalisation, semble avoir pris de court les autorités qui de toute évidence eurent du mal à anticiper l'importance de ces véritables marées humaines : « *Nous n'avions pas prévu que la chétive expérience d'un globe aérostatique (...) attireroit quarante mille âmes* », se désolent les jurats bordelais à l'issue du désastre causé par l'un des premiers

essais publics donnés à Bordeaux en décembre 1783<sup>6</sup>. Remarquable, également est le caractère festif qui anime spontanément ces rassemblements, au point que le spectacle des ballons, ne semble constituer par moments que le prétexte à se rencontrer, se côtoyer, se rudoyer, le cas échéant dans le désordre et le chahut, sur terre et jusque sur le fleuve<sup>7</sup>. On se souvient ici, que Durkheim fait du rassemblement massif, générateur d'exaltation, la caractéristique de la fête<sup>8</sup>. Cette considération offre sans doute un premier élément de réflexion. Les expériences aérostatiques sont en effet présentées par leurs auteurs, au moins jusqu'à la Révolution, comme des réalisations scientifiques. Mais le simple fait que ces démonstrations publiques, qui ont un grand retentissement en Aquitaine, ouvrent la ville à bien des étrangers, qu'elles attirent aussi bien les élites que le peuple, les transforme déjà en des moments de fête privilégiés. Chaque ascension représente ainsi une scansion dans l'ordinaire des jours : cette « *rupture un peu ample du quotidien [qui] introduit à la fête* »<sup>9</sup>. L'enthousiasme collectif peut alors déborder l'aire de l'expérience et renouer avec la tradition subversive du ludisme festif, car « *La fête porte en elle-même cette force de contestation, d'excès et même de subversion qui dépasse la société* »<sup>10</sup>.

Au cours de la tentative du docteur de Grassi et du parfumeur Périer, le 3 mai 1784, à Bordeaux, la perspective heureuse d'un premier vol humain se transforme rapidement en un soulèvement populaire sévèrement réprimé par les autorités<sup>11</sup> : « *Il est arrivé icy lundi dernier une tragédie (...) Depuis deux mois deux amateurs étaient occupés de la confection d'un globe aérostatique de 60 pieds de diamètre le plus beau je crois qui ait encore été lancé. Le mauvais temps avait fait remettre dix fois l'ascension. Il faut que vous sachiez que les préparatifs étaient faits au milieu du jardin royal (...)*. [Le narrateur, un commerçant choletais, évoque alors la multitude qui s'est rassemblée autour du ballon qu'un vent très violent empêche

<sup>2</sup> FARGE, pp. 124-125.

<sup>3</sup> ROBÈNE L. (1998), *L'homme à la conquête de l'air*, Paris, L'Harmattan, t. 1, p. 116. Pour Rivarol : « *ce ne sont pas seulement 6000 Parisiens payants qui ont scruté le ciel, lors des premiers envols, mais 'un million d'yeux'* ». RIVAROL A. (1783), *Lettre (...) sur le globe aérostatique, sur les têtes parlantes et sur l'état présent de l'opinion publique à Paris*. Londres-Paris. Probablement plus proche de la vérité, Faujas de Saint-Fond estime à près de 300 000 spectateurs le nombre de curieux qui se rassemblent pour voir s'élever les premiers aéronautes. FAUJAS DE SAINT-FOND B. (1784), *Description des expériences de la machine aérostatique de Monsieur Montgolfier (...)*, Paris, Cuchet.

<sup>4</sup> FARGE, p. 149.

<sup>5</sup> LEBON G. (1991), *Psychologie des foules*, Paris, PUF, p. 5 et suiv.

<sup>6</sup> Archives municipales de Bordeaux (AMB), série BB, Correspondance des Jurats, 1781-1785, f°182.

<sup>7</sup> ROBÈNE, t. 1, pp. 219 et suiv. A l'occasion du premier vol humain dans le ciel de Bordeaux, réalisé le 16 juin 1784, par les aéronautes Darbelet, Desgranges et Chalifour, tous les espaces entourant le lieu de l'ascension ont été pris d'assaut par la foule qui se regroupe jusque sur la Garonne, dans des embarcations.

<sup>8</sup> DURKHEIM E. (1985), *Les formes élémentaires de la vie religieuses*, Paris, PUF, pp. 308-314.

<sup>9</sup> BARTHES R. (1957), *Mythologies*, Paris, Seuil, p. 61.

<sup>10</sup> MANDON D. (1990), *Culture et changement social*, Lyon, Chronique sociale, p. 166.

<sup>11</sup> AMB, Aérostation, V-b 699.

de décoller et les signes d'agitation qui commencent à poindre.) (...) une baraque en planches qui était à la porte du jardin fut renversée et mise en pièce ; les morceaux voltigeaient en l'air comme la grêle et tombaient dans le jardin. Dans l'instant le guet à cheval qui était proche nous, s'avance au grand trot, et arrivé au lieu du tumulte, fond le sabre nu sur ces furieux. Ces forcenés se défendent un moment avec des pierres qui se trouvaient sur le champ de bataille. Le guet, furieux, pousse ses chevaux de tout côté, de sorte que les révoltés sautant un fossé qui borde l'allée entrèrent dans la prairie qui bordent le château. Ils assaillirent de là le guet qui, ne pouvant aller à eux, prit le parti de fuir au grand galop et vint se placer proche nous d'où il était parti. Ces révoltés, enhardis par la fuite du guet, devinrent plus audacieux. L'un deux, avec un ciseau, fit sauter la serrure de la porte de fer, d'autres escaladèrent le mur et se préparaient à tout confondre dans le jardin. Le guet heureusement revint au grand galop et couvrit tout l'appareil du départ du globe, sans quoi tout était en pièce. Ils chargèrent de nouveau leurs ennemis, ils en mirent trois sur la place qu'on emporta pour morts, en firent onze prisonniers ».

Sans atteindre l'intensité de ce soulèvement massif tristement conclu par deux pendaisons, il faut noter la fréquence des émeutes qui prennent forme dans le sillage des ascensions bordelaises. Car, après les essais tumultueux de Nicaise Belleville, en 1783 et l'ascension manquée du « Bordelais », en 1784, on trouve trace, jusque sous le Directoire, de cette effervescence collective et sanglante qui marque la « fête aérostatique ». Au vrai, ces affrontements reflètent d'autres motifs que les simples frustrations générées par la maladresse des opérateurs. Ils posent en filigranes le problème de l'instrumentalisation de la violence. Instrumentalisation politique et sociale plus ou moins diffuse, plus ou moins guidée, qui envahit la rue au 18<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup> et qui trouve sur les sites des ascensions pris d'assaut par la foule un climat propice à son expansion. Si les ascensions bordelaises deviennent le théâtre de batailles rangées redoutables entre les forces de l'ordre et le public, ce n'est pas seulement parce que le spectacle exaltant des ballons excite les imaginations et échauffe les esprits, c'est aussi et surtout parce qu'il fournit une occasion massive et régulière de se mesurer au pouvoir par forces interposées, d'en contester les règles et la légitimité. L'ascension, spectaculaire, rassembleuse, devient ainsi le vecteur d'une confron-

tation possible entre différents ordres de la société, entre le peuple et ceux qui le gouvernent. Non pas directement, car un tel face à face serait impensable au 18<sup>e</sup> siècle, mais par l'intermédiaire d'une opposition marquée aux représentants du pouvoir, opposition à l'ordre social et à ceux qui sont chargés de le maintenir, c'est à dire le guet, les soldats des places fortes et plus indirectement à Bordeaux les jurats.

D'autres aspects remarquables viennent compléter ce mécanisme complexe de mise en tension. Ils sont plus spécifiquement liés aux conditions de vie qui enserrent les hommes dans un quotidien déjà porteur de violence ; à des existences dont les horizons sévèrement réduits ne permettent guère d'envisager sereinement d'autre avenir que celui d'une lutte permanente pour sa survie<sup>13</sup>. Les mutins qui par leurs actes marquent l'histoire des convulsions aérostatiques sont boulangers, serruriers, chaudronniers, marins<sup>14</sup>. Ils ne possèdent d'autres armes que les outils de leurs corps de métiers. Leurs réactions à l'issue des peines capitales prononcées à leur rencontre traduisent, autant que leurs actes et leurs défis, ces formes de désespoir qui poussent les hommes dans leurs derniers retranchements : « *Je m'en f..., autant vaut mourir comme cela que dans la fièvre* »<sup>15</sup>. La violence des émeutiers est alors tout simplement à comprendre comme une réponse à l'autre violence : celle des jurats.

## GESTION DES FLUX ET MAINTIEN DE L'ORDRE

Si la dureté du châtement surprend aujourd'hui, c'est bien parce qu'il nous est difficile de saisir la nature même du crime commis par ces spectateurs devenus mutins. Ou plutôt il nous est difficile d'en saisir la gravité pour la société du 18<sup>e</sup> siècle. Ce qui est en cause, ce n'est pas tant la violence brute manifestée à l'occasion de ces émeutes, violence qui doit être rapportée aux seuils de tolérance propres à la sphère affective et comportementale du 18<sup>e</sup> siècle,<sup>16</sup> mais bien l'idée même de soulèvement. Et plus encore celle de contagion suggérée par le succès de ces transgressions. Au-delà du sang versé c'est la pérennité de l'ordre social qui est atteinte, c'est l'image même

<sup>12</sup> FARGE, pp. 124-125. BERCE Y.-M. (1974), *Croquants et nu-pieds*, Paris, Gallimard, pp. 94-96. NICOLAS J. (2004), *Portrait des Français rebelles, L'Histoire (Les collections de)*, 25, 8-13.

<sup>13</sup> FARGE, pp. 68-70 et 125.

<sup>14</sup> AMB, *Aérostation*, V-b 699.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> ELIAS N. (1973), *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, p. 292.

du pouvoir et de sa puissance qui vacille. Et c'est bien évidemment cette audace subversive qui est réprimée : « *Le tort qu'un crime fait au corps social, c'est le désordre qu'il y introduit* »<sup>17</sup>. Cette inquiétude se manifeste clairement sous la plume du commandant de la province de Guyenne, le Maréchal de Mouchy, à l'occasion des premiers affrontements, en décembre 1783. Manifestations violentes au cours desquelles le pouvoir, en l'occurrence ses représentants, les soldats du guet, fuyant sous une grêle de pierres et de quolibets, a inexorablement cédé du terrain : « *C'est une mauvaise leçon pour le peuple de le laisser maître du champ de bataille* »<sup>18</sup>. A cette inquiétude vient se superposer le problème de la crédibilité de l'autorité ainsi malmenée. Car les jurats bordelais, qui n'avaient que faiblement anticipé les regroupements massifs de spectateurs, ont laissé le champ libre au soulèvement de la foule, devenant la risée de la population bordelaise et plus largement de tous ceux qui, dans le royaume, ont eu vent de l'affaire. De plus cette inefficacité a généré une critique beaucoup plus radicale venue des cercles du pouvoir central, dénonçant l'incapacité des édiles à maintenir l'ordre dans une ville réputée agitée et prompte à se rebeller.

Les peines capitales proposées par les jurats s'inscrivent donc dans cette volonté de reconquête de pouvoir et de légitimité tout en signifiant la gravité de l'atteinte que constitue pour les bourgeois bordelais la violation d'un ordre qui sert la puissance de leurs intérêts : Il s'agit bien d'enrayer une dérive dangereuse en « *effrayant pour toujours les esprits turbulents et séditeux (...)* »<sup>19</sup>.

Ces décisions de justice participent enfin d'un ensemble beaucoup plus vastes de mesures destinées à contrôler l'espace des violences produites. Au fur et à mesure que se renouvelleront les propositions d'ascensions, vont être établies de manière claire les règles qui fixent les modalités d'organisation de ces manifestations, tant pour les aéronautes, que pour les spectateurs. Choix des espaces de production : à proximité des forteresses qui ceignent la ville et des régiments de soldats qui veillent. Obligation de déclarer la manifestation et de s'assurer le concours des autorités. Utilisation beaucoup plus rationnelle du guet à pied et du guet à cheval. Surveillance accrue des principales entrées. Enceintes fermées délimitant clairement les lieux de l'expérience. Protection rapprochée des aéronautes<sup>20</sup>. Ordonnances réglementant la circulation des piétons

et des voitures aux abords du site de l'ascension et dans les rues avoisinantes<sup>21</sup>. Ordonnances réglementant sévèrement les agissements des spectateurs, en particulier pour ce qui concerne l'escalade des bâtiments, des clôtures, des piliers, des grilles ou des arbres se situant à la périphérie de l'aire d'envol ; règles qui fixent de manière stricte le respect des espaces protégés jusqu'aux massifs et autres plates-bandes<sup>22</sup>; règles qui norment les attitudes et les comportements du public. Progressivement la gestion des flux s'organise, en même temps que se définissent d'autres règles touchant plus particulièrement à la sécurité publique lors des ascensions : sécurité des personnes, des commerces, des habitations et plus largement des biens qui pourraient être mis en danger au terme des vols spectaculaires qui sont organisés au cœur de la ville. En particulier parce que l'aérostation naissante suppose le maniement de grandes quantités de combustibles et que l'incendie demeure au 18<sup>e</sup> siècle un accident redouté<sup>23</sup>. Sécurité des lieux mêmes sur lesquels doivent se dérouler les premiers envols<sup>24</sup>.

A partir de 1783, le théâtre des ascensions semble donc tracer une nouvelle géographie de la violence et de ses limites. Places, esplanades, jardins et surfaces plus informelles deviennent de manière plus évidente pour les autorités de nouveaux champs d'affrontements potentiels. Des territoires qu'il convient de normer et de sécuriser, comme doivent être par ailleurs contrôlés et réglés les comportements de ceux qui envahissent en masse ces espaces de spectacle. Dans cette perspective les peines exemplaires de pendaison qui sont rendues exécutoires sur les lieux mêmes du crime, aux grilles de l'enceinte du Jardin Royal qui devait abriter l'ascension<sup>25</sup>, viennent signifier les nouvelles limites auxquelles renvoient désormais la pacification des rapports sociaux et la régulation des comportements collectifs : « *Malgré la peine que nous a causé ce fâcheux événement nous voyons avec satisfaction que l'exemple que nous avons été forcé de faire a été très bien vu par le public, et qu'il*

<sup>17</sup> AMB, série BB, Registre de la Jurade.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Archives départementales de la Gironde, E 22, f<sup>o</sup> 222 et suiv. (1784). Réglementation concernant les risques d'incendie et contenant notamment : *Mémoire expositif des inconvénients qui peuvent résulter du balon (sic) qui doit être lancé dans la cour de l'Hôpital à cause de la quantité de chanvre, filasse goldron et autres matières combustibles qui sont dans les chais et greniers qui avoisinent le dit Hôpital (...)*.

<sup>20</sup> *Ibid.* Quelques pompes de l'Hôtel de Ville sont menées sur les lieux de l'ascension.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> FOUCAULT M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, p. 95.

<sup>18</sup> AMB, Lettres reçues par les Jurats, 1782-1786, P 91.

<sup>19</sup> AMB, série BB, Lettres des Jurats, 1784-1786. Lettre à M. de Vergennes, *op. cit.*

<sup>20</sup> Bibliothèque municipale de Bordeaux, Ms 713<sup>2</sup>, 47, pp. 252 et suiv.

nous assure pour l'avenir l'ordre et la tranquillité dans toutes les occasions où le peuple sera rassemblé »<sup>26</sup>.

Si le maintien de l'ordre et la gestion des flux prennent à Bordeaux une importance accrue, c'est bien en raison du caractère récurrent des spasmes collectifs qui accompagnent la naissance du vol humain dans une cité qui par sa taille et sa population constitue alors la troisième ville du royaume<sup>27</sup>. Une ville réputée « frondeuse, agitée et violente »<sup>28</sup>. Toutefois, l'illusion d'un emportement spécifiquement bordelais ne tient que l'espace d'un instant. La simple lecture des rapports de police montre en effet que parmi les onze personnes arrêtées à l'issue des événements les plus graves, la moitié d'entre eux, dont les deux condamnés à mort sont étrangers à la ville<sup>29</sup>. Mais ici encore, la plus grande prudence s'impose quant aux critères qui ont présidé aux arrestations et aux condamnations. Il était facile en effet pour des jurats soucieux de restaurer l'image de la ville auprès du pouvoir central d'incriminer une population mouvante, « vile populace qui n'était composée que d'étrangers, de vagabonds, de matelots, de portefaix »<sup>30</sup>. D'autre part le passé des condamnés a joué contre eux : les récidivistes, ceux qui « portent les armes de France »<sup>31</sup> ont été les plus durement touchés. Beaucoup plus vraisemblable en revanche semble être l'hypothèse d'une violence dont l'espace urbain, par son pouvoir d'attraction et de confrontation est le premier agent, fut-il relayé dans cette dynamique par l'organisation de spectacles grandioses, eux-mêmes facteurs de concentration et d'excitation populaires.

Bordeaux, est au 18<sup>e</sup> siècle un port de première importance, une ville à forte valence mobilisatrice qui connaît les convulsions que connaissent toutes les grandes villes confrontées ponctuellement à la gestion de flux formidables. Le fait est que le nombre d'ascensions organisées en un temps réduit (1783-1784) y fut plus important qu'ailleurs au regard du dynamisme intellectuel de la ville<sup>32</sup>. Les spasmes collectifs auxquels conduisent ces spectacles réguliers,

d'un genre nouveau, mêlent massivement dans un commun devenir le petit peuple sédentarisé et les gens de passage, à une époque où se dessinent également, mais de manière plus souterraine, les dynamiques sociales et politiques nouvelles qui conduiront la population à prendre les armes dans la tourmente révolutionnaire. Dans cette perspective, les violences urbaines qui accompagnent la naissance du vol humain à Bordeaux témoignent sans doute aussi des mouvements de fond qui laminent d'ores et déjà en profondeur les structures sociales et politiques de la société française à la fin de l'Ancien Régime.

## CONCLUSION

La naissance du vol humain s'impose à la fin du 18<sup>e</sup> siècle comme catalyseur privilégié des passions humaines : agent et vecteur de comportements potentiellement violentogènes. La mobilisation formidable que suscitent les premiers vols contribue tout d'abord à définir de nouveaux espaces de la violence au cœur même de la ville. Espaces urbains dont le contrôle échappe aux forces de l'ordre, vite dépassées par l'ampleur et le poids des masses venues célébrer les exploits de nouveaux héros. L'instrumentalisation de la violence constitue ensuite l'un des aspects originaux de cette aventure collective et marque indéniablement un virage dans la prise en compte des phénomènes de foules. Débordant le seul spectacle des ballons, les spasmes qui scandent ce nouvel hymne au progrès et à la performance humaine, constituent autant de temps forts susceptibles d'être exploités de manière plus ou moins consciente comme vecteurs des contestations sociales et politiques du pouvoir et de l'ordre établis.

A la veille de la Révolution, ces attroupements inédits préfigurent sans doute aussi des mouvements bien plus importants, bien plus politisés, au cœur desquels les aéronautes bordelais joueront encore un rôle non négligeable, transcendant par leurs vols et leurs exploits aériens les fêtes de la République. A ce stade, déjà, le pouvoir politique aura su manœuvrer pour s'emparer de la puissance réelle et symbolique du vol : une autre manière d'en instrumentaliser les violences pour servir, cette fois-ci, les intérêts de l'Etat.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> BUREL P. et POUSSOU J-P. (1980), *La vie quotidienne à Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, p. 21.

<sup>28</sup> BUREL et POUSSOU, p. 263.

<sup>29</sup> AMB, Aérostation, V-b 699.

<sup>30</sup> AMB, série BB, *Lettres des Jurats, 1784-1786. Lettre à M. de Vergennes, op. cit.*

<sup>31</sup> AMB, Aérostation, V-b 699.

<sup>32</sup> HOBENT, 1998, t. 1, pp. 249-251.